

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 21 ET 22 MARS 2022

Point 13 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par Mme Julie Sallin, au nom du groupe Les Vert·e·s,
demandant une étude pour encourager l'utilisation de couches lavables
à travers un soutien financier de la Commune**

Lors de la séance du 13 décembre 2021, Mme Sallin a déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 21 février 2022, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Julie Sallin, au nom du groupe Les Vert·e·s, demandant une étude pour encourager l'utilisation de couches lavables à travers un soutien financier de la Commune.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Emmanuelle Favre Gende

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat demandant une étude pour encourager l'utilisation de couches lavables à travers un soutien financier de la Commune

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et généraux,

Les couches jetables représentent un volume de déchets considérable, se montant à plusieurs centaines de kilos par année et par enfant. Pour pallier ce problème, la commune de Remaufens a récemment introduit une mesure de remboursement des couches lavables en faveur des familles qui opteront à l'avenir pour cette solution, sous réserve de la présentation d'un justificatif de paiement se montant à Fr. 250.00 minimum.

Effectivement, l'utilisation de couches lavables demande un coût d'investissement non négligeable et une organisation supplémentaire au niveau des lessives à effectuer. Ces deux éléments contraignants peuvent dissuader les parents à faire usage de cette méthode malgré leur volonté d'utiliser des protections pour enfants plus favorables à l'environnement.

Je souhaite ainsi que la Commune considère à son tour la possibilité d'octroyer une aide financière permettant d'encourager les parents tentés par la démarche à la concrétiser. Cette mesure ne viserait aucunement à blâmer les familles utilisant des couches jetables, qui resteraient par ailleurs sans aucun doute majoritaires, mais bien à soutenir les parents qui hésiteraient à faire ce pas important envers l'environnement.

Merci. »